

Le samedi 29 mars 2014 à 9 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Varces Allières et Risset, proclamés par le bureau électoral du scrutin du 23 mars 2014, se sont réunis à la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121-8, L2121-10, L2121-11, L2122-5 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : Jean-Luc CORBET – Jocelyne BEJUY - Martine CAISSO - Roger PASCAL - Gérard BOULET – Annie DELASTRE – Christine DAVID - Eric BONNARD – Laurent TRICOLI - Joëlle DEMEMES – Olivier DURAND-HARDY – Anna FRANCOU – Marie-Laure MARTIN – Philippe BERNADAT – Corinne LEMARIEY – Yvan BICAIS – Laurence DI MARIA-TOSCANO – José SALVADOR – Muriel VALIENTE – Christophe DELACROIX – Brigitte DUMAS – Jean-Jacques BELLET – Sandrine MARTIN-GRAND – Bernard SAPPEY – Aude CHASTEL – Bernard BOUSSIN – Patricia AMORESE – Michel MARTINEZ

Absent ayant donné pouvoir :

Didier ROUVEURE a donné pouvoir à Jean-Luc CORBET

La séance est présidée par le maire sortant, M. Jean-Jacques BELLET

M. BELLET, maire sortant, ouvre la séance et fait l'appel des membres.

Allocution de M. Jean-Jacques BELLET:

Bonjour à tous. Un mot tout d'abord pour féliciter Jean-Luc CORBET et son équipe pour leur victoire, même courte, c'est une victoire.

Je souhaite, parce que je reste très soucieux du bien vivre des varçois et des varçaises, que votre conduite des affaires communales serve au développement de notre commune et à la poursuite des services offerts à la population.

Nous avons, mon équipe et moi-même, réalisé une campagne propre, sincère, basée uniquement sur nos propositions et sur l'écoute des varçois.

Mes mots d'ordre, auprès de mon équipe, ont toujours été d'être une force de proposition et non une force de combat contre les vôtres, de respecter notre opposition et d'être sincères.

Aussi, je déplore profondément que ce n'ait pas été le cas de votre équipe surtout en fin de campagne.

Je prendrais pour exemple votre tract d'avant-veille d'élection

- *mensonger sur le coût de notre campagne*
- *mensonger sur nos intentions sur le parc Beylier*
- *presque diffamatoire sur certains pourcentages*
- *allant jusqu'à remettre en cause le travail effectué par les services lorsque vous écrivez que la crèche ou le réservoir d'Allières n'avaient pas été réalisés sur ce mandat.*

Vous ne pouviez ignorer ce que nous avons présenté et expliqué devant 300 personnes le jeudi 20, d'autant que nombre de personnes de votre équipe étaient présentes et qu'un de vos plus fervents sympathisant s'est dit ... « presque conquis »... par nos propositions.

Votre document de dernière minute était mensonger mais également insultant.

Oui Monsieur Corbet !...

- *insultant pour le travail important fourni par mon équipe qui n'a pas compté ses heures pour présenter des projets crédibles,*
- *insultant pour la moitié des électeurs moins 25 voix, qui ont apprécié et voté pour ce programme.*

Je déplore aussi vos propos dans le Dauphine Libéré du lendemain.

Annoncer que vous êtes de gauche après vous en être défendu est certes, enfin honnête.

Mais ... qualifier un bilan de désastreux, alors que près de la moitié des varçois l'ont soutenu et parce qu'ils avaient compris qu'un maire n'a pas tous pouvoirs sur l'urbanisme, est une belle preuve d'irrespect.

Comme qualifier les propos narquois et moqueurs de certains de vos colistiers vis-à-vis de mes colistiers voire de mes proches au lendemain de votre victoire qui ont profondément blessé certains d'entre eux.

Alors et j'en terminerai là ...sachez que, si j'avais au départ décidé de laisser ma place aux plus jeunes au sein de votre conseil, l'ensemble des actes et propos commis par votre équipe municipale m'ont décidé à rester.

Je peux vous assurer que mon équipe et moi-même seront de vrais représentants des intérêts de varçois, actifs et vigilants à la mise en œuvre de vos promesses.

Oui ! Vous aurez une opposition active et réactive qui saura se mobiliser avec conviction avec pour seul objectifs de servir, encore et toujours, l'intérêt des varçois et des varçois.

Avant de laisser la parole à notre doyen pour la conduite de ce premier conseil municipal, je tiens également à remercier vivement mon équipe municipale pour tout le travail accompli ces 6 ans et mon équipe de campagne pour leur mobilisation, leurs idées, leur écoute, leurs remises en cause et leur dignité devant la défaite.

Enfin, je voudrais à travers Véronique Knopp, remercier une nouvelle fois l'ensemble des services pour le travail accompli, pour leur engagement, pour leur disponibilité et pour leur grand sens du service public.

Merci de votre attention.

Allocution de M. Jean-Luc CORBET :

Madame, Monsieur, chers Varçois,

- *Dimanche dernier, le résultat des urnes a donné la majorité à la liste VIVRE VARCES que j'avais l'honneur de conduire.*

Aujourd'hui, les membres du nouveau conseil municipal viennent de confirmer le choix des électeurs en me confiant le poste de Maire de notre commune.

- *Mes premiers mots sont naturellement des remerciements adressés aux électrices et électeurs qui nous ont fait confiance.*

Mais au delà de tout clivage politique, je voudrais aussi souligner le sens du devoir civique de toutes celles et ceux qui ont tenu à venir voter pour exprimer leur choix, puisqu'encore une fois les suffrages des électeurs varçois sont supérieurs à la moyenne départementale.

- *Avec la désignation (dans quelques instants) des adjoints, vous allez prendre connaissance de l'ossature de ce nouveau conseil municipal.*

Dans une dizaine de jours, vous découvrirez l'organigramme complet avec une ou plusieurs missions attribuées à chacun des membres de cette équipe.

C'est donc un collectif soudé et fort qui a à coeur de gérer au mieux notre chère commune de VARCES ALLIERES ET RISSET.

Au nom de tous les varçois, j'en profite pour remercier la précédente équipe municipale ainsi que l'ensemble du personnel communal pour le travail accompli depuis mars 2008.

- *En ce qui nous concerne, vous connaissez nos valeurs:*

le sens de l'écoute, l'équité, la rigueur, la solidarité.

Je prends ici l'engagement, au nom de toute l'équipe, qu'au quotidien ces valeurs seront respectées.

- *Vous connaissez aussi notre programme.*

Tous les sujets, sans exception, sont importants.

Mais d'ors et déjà des thématiques s'inscrivent avec une certaine priorité sur le calendrier. Je veux parler:

-de la vie scolaire, avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires,

-de l'urbanisme avec le lancement de la réflexion sur la révision du PLU,

*-du devenir de la maison et du parc Beylier,
-de l'embellissement de la commune,
-de l'enfance et la jeunesse,
-de la vie associative, sportive et culturelle,
et bien sur des finances.*

Notre objectif est de conduire le plus harmonieusement possible le développement de notre commune pour favoriser le bien vivre de tous.

Pour cela, nous serons à l'écoute de chacun. Des commissions extramunicipales vont donc rapidement être constituées pour travailler sur ces sujets.

Je compte donc bien évidemment sur vous tous, comme vous pouvez compter sur moi comme sur toute l'équipe pour mener à bien ces travaux et apporter les réponses aux attentes de la population.

Je vous remercie de votre attention.

Le doyen d'âge du conseil municipal, M. Bernard SAPPEY, prend alors la présidence de la séance.

Eric BONNARD est désigné secrétaire de séance.

1 – Election du Maire

Le Maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours. Il est procédé à l'élection du maire conformément aux dispositions des articles L.2122-4 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Le conseil municipal doit être au complet, les absents ayant donné un pouvoir.

M. Olivier Durand-Hardy et Mme Aude Chastel sont désignés assesseurs.

Sont candidats :

- Monsieur Jean-Luc CORBET
- Monsieur Jean-Jacques BELLET

29 bulletins sont trouvés dans l'urne. Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- 22 bulletins pour Jean-Luc CORBET
- 7 bulletins pour Jean-Jacques BELLET

M. Jean-Luc CORBET ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire et a été immédiatement installé.

M. Bernard SAPPEY passe la présidence à M. Jean-Luc CORBET qui vient d'être élu Maire ;

2 - Désignation du nombre d'adjoints

Vu les articles L 2122-1 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de fixer le nombre des adjoints. Celui-ci ne peut être supérieur à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal (29 membres, soit un nombre maximum d'adjoints de 8).

Le conseil municipal après délibération fixe le nombre à 7.

Vote : unanimité

3 - Election des adjoints

Il est procédé à l'élection des adjoints au maire conformément aux dispositions des articles L.2122-7 et suivants du CGCT.

Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutins, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Une seule liste est présentée. Elle est composée de :

1ère adjointe en charge de l'administration interne et des relations intercommunales
Mme Jocelyne BEJUY

2ème adjointe en charge du budget, des finances et du développement économique
Mme Martine CAISSO

3ème adjoint en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
M. Roger PASCAL

4 ème adjoint en charge des travaux et de la gestion des infrastructures
M. Gérard BOULET

5ème adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse
Mme Annie DELASTRE

6ème adjointe en charge de l'action sociale et solidaire
Mme Christine DAVID

7ème adjoint en charge des relations avec le monde associatif, sportif et culturel
M. Eric BONNARD

La liste présentée par M. Jean-Luc CORBET est élue :

- pour : **22 voix**

- abstentions : **7 voix**